

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20200302_06

Séance du 2 mars 2020

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Votants : 14

Date de la convocation :

24 février 2020

Date d'affichage

du compte rendu :

6 mars 2020

L'an deux mil vingt, le deux mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Pascale DUSSOUILLEZ (procuration à Joël ALPY), Marie-Paule SCHENCK (procuration à Henri RATTE).

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY, Jean-Yves QUETY.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Attribution de la mission d'assistance et de travaux dans le cadre du projet de travaux de restauration hydraulique dans la réserve naturelle régionale de « La Seigne des Barbouillons »

Un chiffrage a été établi par l'ONF afin d'évaluer les coûts d'exploitation en fonction des contraintes du site. Le coût total, assistance technique comprise, est évalué entre 20 000 € et 22 000 €. Les ventes de bois coupés pourraient représenter une recette de 2 000 €. La différence sera prise en charge par une subvention d'équilibre du programme européen.

L'ONF a transmis un devis d'assistance technique pour un montant de 4 582 € HT. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette prestation.

Par ailleurs, l'ONF a été transmis un devis pour la partie des travaux qui consistera à anneler et à couper-débiter les épicéas à l'intérieur de la tourbière, pour un montant de 4 044 € HT. Le conseil municipal valide ce devis à l'unanimité.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette". The signature is stylized and fluid, with a large initial "F" and "S".

Florent SERRETTE